



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°275

CONSEIL EXÉCUTIF présentiel & visioconférence Samedi 25 et dimanche 26 septembre 2021

Le Secrétariat général

Diffusion : conseil exécutif, haut conseil, chargés de mission, président-e-s et secrétariats de ligue, membres d'honneur, opérationnels

Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance du 20 octobre 2021.

Membres du conseil exécutif : Sylvain Benain, Cyrille Berton, Gilles Castillon, Agnès Chacun (visioconférence le dimanche), Eric Charnier (visioconférence le dimanche), Laurent Constantin (visioconférence), Pascal Couvineau, Malice Devergies, Jules Harduin, Nathalie Huet (visioconférence), Alexandre Huvet (visioconférence), Julien Laffay, Laurence Le Couëdic, Mathieu Marie, Capucine Parot, Yohan Penel.

Excusés : Audrey Baron, Roland Boigeol, Julie Grall, Henri Guermont, Audrey Legrand, Aline Pilon, Etienne Thobois

Invités en visioconférence : François Machavoine (responsable de la sous-commission interclubs nationaux), Pierre-Emmanuel Panier (président du haut conseil), François Schmitt-Baagoe (responsable du Groupe de Travail TOP12), Paul-André Tramier (président d'honneur et responsable de la commission éthique et déontologie)

Assistent : Céline Berton (DAF), Pascal Bildstein (DC), Olivier Bime (DTN adjoint), Jérôme Careil (DTN), Cédric Célaire (visioconférence le samedi), Lionel Grenouillet (visioconférence le dimanche), Eric Salanoubat (DG), Jean-Marc Serfaty (visioconférence)

Echéancier : samedi 25/09/2021 de 14h00 à 20h00 / dimanche 26/09/2021 de 09h00 à 12h00

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
25/09/2021	1/ Point de situation sur la rentrée	
Présidence	<p>Le président, Yohan Penel, présente la situation de rentrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolution positive de la situation sanitaire, avec la mise en place du pass sanitaire, qui a été plutôt bien compris par les clubs. • D'un point de vue sportif, il précise que la première journée d'interclubs nationaux a lieu au même moment, et que les Yonex IFB sont maintenus en l'état. • Une infographie au sujet de la campagne 2021 de l'Agence nationale du Sport va bientôt sortir, et une analyse plus détaillée de cette campagne sera diffusée prochainement par les services en charge de la campagne. • Beaucoup d'interrogations sur le contrôle du pass sanitaire, mais aussi sur le Pass'Sport. Il tient aussi à saluer la présence des CDOS lors des assemblées générales des comités départementaux. • Des interrogations ont été remontées sur les assurances face au pass sanitaire, et sur la répartition des crédits de l'ANS. • Des remontées ont aussi eu lieu suite à des décisions municipales en défaveur de clubs. • Les évolutions de Poona sont perçues positivement en dépit de quelques bugs. 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Bilan des neuf mois de présidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une liste des chantiers lancés a été diffusée aux représentants des territoires et des ligues en juillet, puis une diffusion de la répartition de l'enveloppe de l'ANS et de points d'information auprès des ligues. • Arrivées et départs en termes de ressources humaines : 23 postes au sein de la direction technique nationale, dont 5 contrats de préparation olympique / 30 salariés. • La restructuration effectuée par le directeur général a été longue, afin de permettre l'installation des directeurs, et de pouvoir faire un audit large du système fédéral. • Le rythme des réunions du conseil exécutif a été soutenu afin de prendre en main l'ensemble des dossiers. Concernant la relance, le président rappelle que 450 000 € y ont été consacrés. Le président évoque la possibilité de déployer une offre de parrainage, avec plusieurs enseignes spécialisées. Après cette présentation, une phase de débat et de questions a lieu. Cédric Célaire évoque notamment le besoin d'envisager une solution similaire pour les bénévoles des clubs et comités. 	
25/09/2021	2/ Bilan des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020	
Direction Technique Nationale	<p>Le Directeur Technique National, Jérôme Careil, prend la parole. Au sujet des JO, il pointe que le chemin est encore long pour arriver à décrocher une médaille, et qu'il sera nécessaire de faire des choix forts pour y arriver. Au sujet des JP, il ressort que les résultats sont plutôt logiques.</p> <p>Jérôme Careil fait aussi le point du bilan extra-sportif où les acteurs fédéraux ont eu la possibilité de faire des rencontres importantes avec une diversité d'acteurs du badminton et politiques. Il ajoute qu'il y a une grosse attente de l'ANS et de l'Etat sur Paris 2024, que la performance valide est vue de l'extérieur comme très mauvaise. Il termine en pointant qu'un travail sur la direction de la performance (sportive) et sur la gestion des seniors est en cours.</p> <p>Le président ajoute aussi que deux officiels (Gilles Cavert, en tant que responsable des arbitres, et Pierre Montreuil, en tant que juge de ligne) ont aussi participé aux Jeux Olympiques, et que Ludivine Lattat, salariée de la fédération, a été sélectionnée par le CPSF (Comité Paralympique du Sport Français) et mise à disposition par la fédération pour couvrir les Jeux.</p> <p>Pascal Bildstein ajoute que l'impact de ces Jeux en termes de présence médiatique a été très important, et que les effets des Jeux se voient encore.</p> <p>Après ce bilan, le DTN fait un point sur le prochain projet de performance fédéral. La fédération va travailler avec la méthode Orfèvre, initiée et élaborée par l'Agence nationale du Sport. Il présente aussi l'échéancier relatif au projet de performance, d'octobre à décembre.</p> <p>Après cette présentation, une phase de débat et de questions a lieu.</p>	
25/09/2021	3/ Présentation de l'organigramme	
Direction générale	<p>Le directeur général, Eric Salanoubat, présente le nouvel organigramme de la fédération. Il explique que cet organigramme a été élaboré en lien avec l'organigramme existant pour les élus, dans un but opérationnel et évolutif. L'objectif est d'avoir un cadre et des processus clairs, pour pouvoir évoluer vers une organisation de la fédération plus agile, plus ambitieuse, digitale et mixte.</p> <p>Le directeur général présente l'organisation, secteur par secteur, pour plus de visibilité, avec les acteurs de chaque secteur et les réseaux à y associer.</p> <p>Il termine la présentation en exposant les prochaines étapes de l'organisation, à commencer par la finalisation des feuilles de route des secteurs et la vérification de l'attribution des points du programme fédéral.</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
25/09/2021	4/ Retour d'expériences sur les relations professionnels (privés/publics) / bénévoles / élus	
Direction générale	<p>Le directeur général, Eric Salanoubat, prend la parole pour présenter le diagnostic qu'il a élaboré suite à son arrivée à la FFBaD.</p> <p>Il évoque ses différentes expériences passées, en collectivité ou en fédération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité des managers à animer leur population, • Capacité de délégation, • Capacité à travailler en binôme élu/opérationnel. <p>Il évoque aussi la présence sur le terrain et la représentation partagée des élus.</p> <p>Ce qui peut moins bien fonctionner concerne les situations où les hiérarchies ne sont pas respectées, ainsi qu'une confusion des rôles.</p>	
25/09/2021	5/ Point financier	
Finances & économies du badminton	<p>Le trésorier général, Jules Harduin, précise que la directrice administrative et financière, Céline Berton, accompagne le service financier dans le travail relatif à ce suivi.</p> <p>Céline Berton prend ensuite la parole.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elle précise qu'un prochain point sera effectué fin octobre avec une projection d'atterrissage financier 2021. • Le taux d'avancement des charges est globalement moins important, tout comme pour les recettes, du fait du contexte sanitaire actuel. • La fédération a fait plusieurs demandes pour bénéficier du fonds de solidarité. Les demandes sont en cours de traitement (déc. à juil.) • Au niveau des ressources humaines, la fédération a pu bénéficier d'aides supplémentaires sur le début d'année 2021, ainsi que d'exonération de charges sociales. • Il y a aussi eu deux départs en janvier et en février non remplacés à ce jour. • Concernant le contrat de performance et de développement, une attention spécifique est portée sur le fait que la subvention d'Etat implique des dépenses fédérales. <p>Céline Berton fait ensuite un point sur les licences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Budget basé sur une stabilité du nombre de licences (132 500 environ) par rapport à 2020, et une baisse d'un peu plus de 5% du nombre d'affiliations (1 800 pour 1 920 en 2020). • Au 22 septembre, le nombre de licences était en baisse de 8% par rapport à la même date l'an dernier. Elle estime qu'à ce jour l'analyse de ces chiffres n'est pas pertinente. • Elle présente ensuite un reporting sur les ligue, avec notamment une comparaison par rapport à 2019-2020 (en plus de 2020-2021). Jules Harduin précise alors que le développement d'outils spécifiques va permettre de pouvoir mieux analyser ces chiffres par la suite, afin de pouvoir agir en conséquence. <p>Céline Berton termine sa présentation par les dossiers en cours dans le secteur en vue du prochain conseil exécutif.</p> <p>Jules Harduin présente ensuite les travaux principaux de l'exercice 2022, avec notamment le budget prévisionnel 2022, la dématérialisation des factures, le lancement du club de l'économie du bad et du club des trésoriers, avec en prévision une AG financière en fin d'année 2021.</p>	5.1_SUIVI_BUDGETAIRE_AU_310721_CEx_25-09-21_VF.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
25/09/2021	6/ Point sur l'événementiel	
Vie sportive / Événementiel national et international	<p>L'élu en charge de l'événementiel, Julien Laffay, prend la parole pour évoquer tout d'abord les championnats de France :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Championnats 2021 : presque tous ces championnats auront lieu sur la première quinzaine de novembre. • Championnats 2022 : les CdF Parabadminton, Jeunes et Elite ont été attribués, mais les CdF Vétérans et la phase finale du TOP12 n'ont pas d'organisateur. • Championnats 2023 : deux candidats se proposent pour le championnat de France Elite, et une candidature pourrait bientôt arriver pour les Championnats de France Parabadminton et pour la phase finale du TOP12. <p>Julien Laffay poursuit sa présentation sur les Yonex Internationaux de France, avec Pascal Bildstein.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ils rappellent l'importance de l'événement pour le badminton français. L'investissement fédéral est conséquent mais se justifie par l'exposition que l'événement permet et les rencontres qu'il favorise. • Point sur la billetterie 2021 : recettes moins importantes. • La production télévisuelle sera faite par L'Equipe, tout en étant diffusée sur la chaîne du CNOSF, Sport en France, et sur la chaîne YouTube de la fédération (uniquement sur le territoire français). • Le protocole sanitaire de la compétition est de trois niveaux, et la BWF donne trois possibilités de contrôler l'investissement fédéral. <p>Le président donne les trois priorités de cette édition 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renouer les liens avec la famille du badminton, • Mettre en valeur les médaillés paralympiques, • Accroître le rayonnement politique de la FFBaD. 	
26/09/2021	7/ Point d'avancement sur le groupe de travail TOP12	
Vie sportive / Interclubs Nationaux	<p>François Schmitt Baagoe, responsable du groupe de travail relatif à la réforme du TOP12, présente les travaux réalisés à ce jour. 7 réunions ont été organisées autour du constat du manque d'attractivité du TOP12.</p> <p>Ils ont pensé un projet sur trois ans, dans une optique d'attractivité et de professionnalisation, avec des expérimentations. De ce fait, différentes pistes ont été émises. Ils attendent aussi les retours des premières journées d'interclubs.</p> <p>Le responsable de la sous-commission interclubs nationaux, François Machavoine, précise que le championnat de France est déjà un championnat qui attire les meilleurs joueurs en Europe, et dans lequel il y a beaucoup d'argent investi par les clubs.</p> <p>Une phase de questions et de débat a lieu ensuite.</p>	
25/09/2021	8/ Pistes de réflexion sur la réforme des statuts	
Présidence	<p>Le président Yohan Penel explique que la réforme a des objectifs multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur la raison d'être de la fédération pour développer le sentiment d'appartenance des acteurs, pour obtenir le statut « d'entreprise à mission », et l'agrément ESUS ; • Faire évoluer l'image de marque de la FFBaD ; • Être plus en prise avec les enjeux du XXIème siècle ; • Se conformer au projet de réforme proposé par le pouvoir législatif ; • Intégrer les disciplines associées ; • Tirer les enseignements de la campagne électorale 2020. 	<p>8.1_note_reforme_gouvernance_CEx_210925-26.pdf</p> <p>8.2_remarques_statuts_CEx_210925-26.xlsx</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>De même, l'articulation entre le pouvoir décisionnaire, et celui de contrôle doit permettre de mieux intégrer les familles du badminton.</p> <p>Le président rappelle ensuite l'objet associatif de la fédération, et les objectifs dans les statuts.</p> <p>Le président propose ensuite un échéancier pour la mise en action de ce travail de réforme, d'octobre 2021 au vote lors de l'assemblée générale d'avril 2022. Il soumet une composition du groupe de travail de treize personnes. Le conseil exécutif souhaite cependant une intégration de représentants des ligues et des clubs. Le vote sera ainsi soumis dès intégration de ces nouveaux membres.</p>	
26/09/2021	9/ Point sur le haut conseil	
Présidence	<p>Avant de donner la parole au président du haut conseil, Yohan Penel rappelle que cette instance a perdu un membre suite à une démission, et qu'ils ont des problèmes d'accès aux documents de travail. Il est aussi rappelé que des règles de fonctionnement du haut conseil ont été proposées, mais une contre-proposition a été effectuée.</p> <p>Le président du haut conseil, Pierre-Emmanuel Panier, prend ensuite la parole pour exposer ses difficultés à fonctionner, et son souhait de pouvoir se mettre à l'action sur différents sujets. Il souhaite que l'ensemble des postes vacants soient remis à l'élection pour faciliter leur mise en action.</p> <p>Un point mensuel avec le président de la fédération, et le responsable de la commission éthique et déontologie est mis en place, de même qu'une automatisation de la diffusion des documents de travail du conseil exécutif à l'aide d'un nouveau modèle de note.</p>	
26/09/2021	10/ Questions diverses	
	<p>Du fait d'un calendrier très chargé en novembre 2021, le Championnat de France Elite se trouve la même semaine que le Hylo Open (Super 500, initialement SaarLorLux Open (Super 100)) et que le Hungarian International (International Series). Beaucoup de joueurs des équipes de France souhaitent participer au Hylo Open et aux Championnats de France Elite, et l'incompatibilité actuelle les oblige à faire un choix entre ces deux compétitions. Afin de débloquer cette situation, un vote a lieu pour proposer une dérogation exceptionnelle.</p> <p><u>Vote n°1</u> : validation d'une dérogation exceptionnelle pour permettre aux joueurs inscrits aux Championnats de France 2021 de disputer des tournois internationaux la même semaine et de participer aux Championnats de France selon les conditions énumérées dans la note.</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants Pour : 8 / Contre : 0 / Abstentions : 6 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Après ce vote, un deuxième vote est mis en place concernant une dérogation proposée, afin que les équipes hôtes de TOP12 puissent déroger à la règle de proposer 8 juges de lignes lors des rencontres de TOP12, jusqu'à la cinquième journée, du fait de l'absence de formations durant la période covid.</p> <p><u>Vote n°2</u> : eu égard à la crise sanitaire, validation de la dérogation à l'article 13.1.4 du règlement des Interclubs Nationaux relatif aux juges de ligne pour les rencontres de TOP12 : possibilité, à la discrétion du juge-arbitre, d'avoir des juges de ligne non-formés et/ou d'avoir moins de huit juges de ligne pour les matchs aller de la saison 2021-2022.</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	10.note_CDF_2021_Derogation_CEx_210926.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Nathalie Huet avait fait parvenir une liste de questions diverses en amont du conseil, auquel Yohan Penel répond :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Qu'en est-il de la planification du projet fédéral ?</i> Un clip sera présenté aux territoires lors de la journée des président-e-s le 31 octobre, de même qu'un tableau d'avancement avec une planification et des objectifs. • <i>Quelle politique pour le AirBadminton ?</i> Un document de présentation est en cours de finalisation. Il présente les différences avec le badminton, ses atouts et l'état des lieux des terrains. Une brochure sera ensuite produite pour le salon des maires. De plus, des discussions sont en cours avec la FFT pour créer des équipements communs avec le padel dans le cadre du plan Macron. • <i>Quel est le bilan des actions menées par le cabinet de conseil ?</i> Le cabinet sélectionné sur la rédaction du projet de performance sociale (Oxy) a produit un document final qui dégage des premières pistes mais n'est toutefois pas concluant. Une nouvelle démarche est lancée avec les cabinets 10 et Oblia Conseil avec un séminaire prévu en novembre et un rendu en janvier. • <i>Quel est le bilan du chargé de mission JOP 2024 ?</i> Le secteur a produit une note complète sur l'ensemble des dispositifs en lien avec les Jeux et précisant leur intérêt pour les territoires. Ce document sera présenté lors de la journée des président-e-s. 	

Fin de la séance : 12h00

Mathieu Marie
Secrétaire général adjoint